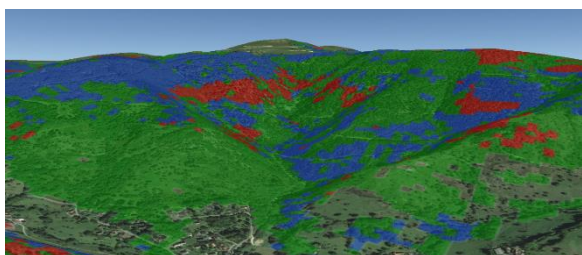


FORET, SYLVICULTURE

En 2015, l'IGN et le FCBA ont réalisé une évaluation à l'échelon national des disponibilités en bois d'origine forestière et populicole pour l'industrie et l'énergie à l'horizon 2035. Cette étude a été financée par l'ADEME, par l'IGN et par la COPACEL. Les acteurs de la filière ainsi que les ministères de l'agriculture et de l'écologie ont été associés aux différentes étapes de ce travail prospectif. L'évaluation de 2015 est plus proche de la réalité physique que celle de 2009, car elle repose sur les taux de coupe actuels, elle prend mieux en compte les conditions locales d'exploitation et les capacités d'évolution de la filière, et elle traite de manière plus réaliste la valorisation des houppiers résineux et des petits feuillus. Il en ressort globalement que les capacités de la forêt française permettent une augmentation importante de la récolte à l'horizon 2035, jusqu'à +20 Mm³ /an hors menus bois, jusqu'à +28 Mm³ /an avec les menus bois, tout en restant dans le cadre d'une gestion durable et réaliste. Notons que le plus fort potentiel de développement de la récolte se trouve dans les essences feuillues et dans les forêts privées ne disposant pas aujourd'hui de plan de gestion.

Bioénergie – février 2016



CartoMob est un outil cartographique d'aide à la décision, conçu dans le cadre de deux projets de recherche financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) : FORGECO (2010-2013) et surtout FORESEE (2010 – 2014).

Sur un territoire donné, CartoMob intègre des données sur la ressource et des règles sylvicoles associées (type de récolte ...), des contraintes

techniques de différents systèmes d'exploitation forestière (desserte, pente ...) et des hypothèses économiques sur la valorisation des bois (prix bord de route ...). Sur cette base, l'outil cartographie les zones du territoire où la récolte est possible en terme sylvicole, réalisable dans des conditions techniques satisfaisantes et économiquement pertinentes.

CartoMob est compatible avec des données forestières provenant de la technologie LiDAR (télétection par laser), qui n'est pas encore utilisée partout en France...mais des acquisitions par LiDAR se développent actuellement sur les Alpes (Chartreuse, Vercors...).

Le FCBA travaille en collaboration étroite avec l'Irstea de Grenoble qui, d'une part, réalise le traitement du LiDAR, et d'autre part, a développé un modèle de cartographie automatique de l'accessibilité aux forêts de montagne. Ce partenariat est destiné à se développer pour intégrer encore plus de fonctionnalités à CartoMob afin de répondre à des attentes plus larges.

Après la phase d'intégration des données, CartoMob est tout d'abord capable d'indiquer le volume actuellement disponible à la récolte sur la zone géographique concernée, et peut ventiler ce volume en terme de produits : bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie, ce qui donne une idée de la valeur des bois. Pour les acheteurs de bois, CartoMob peut être utilisé afin de faciliter la prospection, le choix de la technique d'exploitation, ... Il permet de mieux connaître les volumes de bois accessibles et leurs conditions de mobilisation associés.

Pour un gestionnaire forestier, cet outil permet de connaître les freins à l'exploitation et de localiser les zones à enjeux dans sa forêt, par exemple, des volumes de bois récoltable mais non accessible à partir de la desserte existante. L'outil permet une approche globale (bassin versant) mais aussi, avec des données Lidar, une analyse très fine en local (au sein même d'une parcelle : îlots, UG...)

www.mentionbois.fr – 11 mars 2016

PEFC Aquitaine et PEFC Limousin ont tenu leurs dernières assemblées générales respectives séparées puis ont officialisé leur fusion le vendredi 4 mars dernier au Pôle Interconsulaire de Périgueux.

Concrètement pas de grosses modifications sinon des actions mutualisées de comptabilité et pour les adhérents et une gestion de leur dossier centralisée à Bordeaux.

De plus, jusqu'au 1er mai 2016, tous ceux qui se sentent concernés par la gestion durable de la forêt pourront faire leurs commentaires et suggestions d'amélioration sur le projet de standards français PEFC. L'ensemble des contributions sera examiné par le Forum qui se tiendra le 9 mai prochain. Le processus de révision, qui a débuté en septembre 2015, s'achèvera en décembre 2016 pour une entrée en vigueur des nouveaux standards en janvier 2017.

Réussir le Périgord – 11 mars 2016 & www.woodsurfer.com – 18 mars 2016

Si les forêts ont gagné du terrain ces dernières décennies en France, leur santé semble se dégrader, selon le nouvel inventaire forestier publié par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). En cause, plusieurs accidents climatiques survenus ces dernières années. La forêt progresse: en France, sa surface est passée de 25% du territoire métropolitain en 1980 à 30% en 2010. Pourtant, plusieurs des indicateurs publiés par l'IGN montrent qu'elle n'est pas pour autant en très bonne santé.

www.journaldelenvironnement.net – 22 mars 2016

ENTREPRISES



Le groupe normand PGS, spécialiste de la palette en bois, s'associe à la société toulousaine Sofrinno, créée fin 2014, spécialisée dans la conception et le développement de produits et services dans le domaine des Green et Clean Technologies. Cette dernière commercialisera dès mars prochain Rescooz, un abri d'urgence en kit de 25 m² conçu en palettes bois fournies par PGS. En plus d'être léger, sécurisé, rapide à monter et économique à fabriquer, Rescooz respecte l'environnement de par ses matériaux naturels et peut se recycler à volonté. Outre la fourniture de palettes, Sofrinno bénéficiera également de l'appui logistique de PGS pour

la massification des éléments (traverses, palettes et panneaux OSB) et les expéditions à l'international.

www.ladepeche.fr – 12 février 2016 / Vidéo sur youtube : [rescooz one day](#)

Tous les représentants de la filière française du bois, amont comme aval, étaient présents lundi 22 février dernier au ministère de l'Economie, pour l'assemblée plénière du Comité stratégique de filière (CSF), un an après son installation au sein du Conseil national de l'Industrie. Même la Fédération nationale du bois, la FNB, adhérente du Medef, qui avait refusé il y a un an de signer le contrat de filière et de siéger au CSF était là et a cette fois signé le fameux Contrat. Il faut dire que depuis la fin de l'année 2015 et la COP 21, le bois est LE matériau à l'honneur tant pour l'énergie que pour la construction. Les bâtiments exemplaires commencent à sortir de terre, les appels à manifestation d'intérêt (AMI) ou appels à projets s'enchaînent : projet Immeubles à vivre bois, AMI Dynamic Bois* de l'Ademe, AMI Feuillus dans la construction de la DHUP (dont les résultats sont attendus mi-avril). Le second plan bois insiste lui sur la formation et sur la valorisation du bois dans la construction et la rénovation via le projet Arbre (Aménager et rénover avec le bois pour la réhabilitation). Et puis il y a eu le lancement récent de la mission « Recherche et Innovation 2025 filière forêt-bois », qui vise à identifier les principaux projets stratégiques à dix ans et les financements innovants mobilisables associés.

Et c'est désormais une filière unifiée et en ordre de marche qui doit poursuivre la dynamique enclenchée depuis un an avec un objectif : se faire une place dans le troisième programme d'investissements d'avenir (PIA 3).



www.lemoniteur.fr – 25 février 2016

L'industrie du meuble se cherche des pistes de relance. Alors que 40 % de ses effectifs ont disparu en une vingtaine d'années, à cause de la concurrence chinoise et des pays de l'Est, le secteur dispose d'un socle de 50.000 emplois qu'il veut préserver. L'enjeu est important, car il s'agit d'un tissu local de petites entreprises, dont 85 % comptent moins de 10 salariés, disséminées dans toute la France. Avec toutefois de gros fleurons comme Ligne Roset, Cinna ou Mobalpa (Fournier).

L'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (Unifa) a mis au point un projet sectoriel à cinq ans (2016-2021) pour aider les fabricants à trouver de nouveaux débouchés. La concentration en France de la distribution – Ikea, Conforama et But se partagent la moitié du marché –, obnubilée

par les prix, n'a pas facilité la vie des entreprises. Pendant des années, ces petites entreprises, déstabilisées face à la mondialisation, n'ont pas renouvelé leurs process industriels. Le recours à l'automatisation ou à la robotisation permettrait d'accélérer la production, en fonction de la demande. Exporter est une autre piste. Aujourd'hui, 25 % des ventes sont réalisées à l'international, mais seulement 12 % des entreprises exportent. Le marché mondial est estimé 325 milliards d'euros, tiré par les classes moyennes urbanisées. Autre piste, s'associer pour répondre en commun à des appels d'offres. C'est le but d'Alliance Manufactures de France. Ce groupe d'une dizaine de sociétés (siège, cuisine, parquet, cuir...) entre 2 à 40 millions d'euros de chiffre d'affaires, a décroché pour 650.000 euros de contrats l'an dernier pour équiper de grands hôtels, ou des demeures prestigieuses. L'argent reste le nerf de la guerre pour soutenir ce plan de relance. La Banque publique d'investissement a mis en place un fonds bois de 27 millions d'euros, abondé par la profession.

www.lesechos.fr – 22 février 2016

Le pôle de compétitivité dédié à la filière bois, Xylofutur (Gradignan/Gironde), va ouvrir, en septembre prochain, une antenne dans l'Ain. Depuis Bellignat (Plastics vallée), le pôle entend impulser "une dynamique innovante pour l'ensemble de la filière bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes".

Depuis l'Ain, premier département en Rhône-Alpes pour la production de bois avec 930 entreprises, 3 400 emplois et plus de 100 M€ de chiffre d'affaires, Xylofutur entend favoriser l'innovation en particulier dans trois domaines : la production de bois et l'approvisionnement des industries utilisatrices ; la transformation pour les marchés à fort enjeu (construction bois et emballage notamment) ; la chimie du végétal avec le bois source de fibres, matière première de la chimie bio-sourcée.

www.info-economique.com – 11 mars 2016

La filière forêt-bois est une source d'emplois importante en France. Elle compte 425 000 personnes, un chiffre supérieur au nombre d'emplois du secteur automobile. Pour autant, cette filière n'en est qu'à ses débuts : elle souhaite se renforcer et se développer.

La construction de maisons individuelles en bois et l'industrialisation de la maison en ossature bois sont en augmentation constante, même si le marché du bois de construction reste encore faible en comparaison des autres pays européens. Ce secteur est capital pour le développement de la filière, tant en termes économiques, qu'en termes d'emploi. La réhabilitation urbaine avec la réfection des logements et des isolations, en lien avec les lois de transition énergétique, sont un atout de développement, car elles ouvrent de manière large de nouveaux marchés.

La France reste un grand pays d'innovation dans le secteur du bois, à la fois dans la construction mais également dans la fibre et le papier. Des travaux ont été menés pour évaluer puis améliorer le bois dans ses qualités thermiques, acoustiques, de sécurité, de durabilité et d'environnement. La capacité d'innovation de la filière forêt-bois française est l'un des atouts majeurs de ces acteurs.

Il semble aujourd'hui nécessaire de nouer un dialogue renforcé entre les secteurs en amont (les producteurs) et en aval (la transformation), avec au centre un élément stratégique : les scieries. Le regroupement des acteurs dans les interprofessions permet de réunir les propriétaires, les gestionnaires, les exploitants, les experts forestiers, les entrepreneurs, les pépiniéristes et les industriels de la transformation. Ensemble, ils échangent leurs besoins, leurs problématiques, développent des innovations, font la promotion de la filière, fournissent des statistiques, intensifient l'exportation des produits transformés.

La recherche d'investissement est le dernier enjeu du développement de cette industrie lourde qui nécessite beaucoup de capitaux. La filière se cherche des partenaires comme elle l'a fait avec le Crédit agricole qui est la première banque et assurance de la filière. La Banque publique d'investissement (BPI) finance également le développement d'entreprises bois. Il existe par ailleurs des financements participatifs, ou encore des groupements forestiers d'investissement qui font appel à l'épargne des particuliers et des institutionnels. Ces mécanismes de financement s'inscrivent sur le long terme puisqu'il faut 25 années de croissance pour le développement d'un arbre.

L'image positive que véhicule le bois avec sa gestion dynamique et durable, sa capacité d'absorption des gaz à effet de serre, et des projets d'envergure comme la construction d'immeubles en bois de grande hauteur, permettent à la filière forêt-bois d'envisager un avenir favorable.

www.agriculture.gouv.fr – 17 mars 2016

L'italien Reno De Medici (RDM) a annoncé dans un communiqué avoir signé une lettre d'intention pour l'acquisition de la totalité du capital du fabricant français de papier carton Cascades.

L'usine Cascades, installée à La Rochette en Savoie (73), se présente comme l'unique producteur de cartons à partir de fibres vierges d'Europe du Sud et dispose d'une capacité de production annuelle de 165 000 tonnes.

Son activité consiste dans la fabrication, transformation et commercialisation de produits d'emballages en carton, boîtes pliantes, etc. destinés principalement aux marchés de la santé et de l'alimentaire. En 2014, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 115 millions d'euros.

Le montant de la transaction devrait s'élever entre 16 et 20 millions d'euros. L'usine Cascades appartient actuellement au groupe canadien Cascades inc.

www.graphiline.com – 21 mars 2016

La filière forêt-bois se dote d'une Veille Economique Mutualisée (VEM). Afin de renforcer la compétitivité des entreprises, la VEM va pouvoir assurer un véritable suivi économique. Grâce à un site internet dédié, il sera possible à chacun de consulter l'actualité économique du secteur, d'une branche d'activités et d'en extraire les tableaux et graphes. Cette VEM va rassembler l'intégralité des données économiques de la filière et des actions déjà réalisées et financées par les professionnels. Elle couvrira l'ensemble de la filière utilisatrice du bois, de la forêt à la distribution, sans oublier l'industrie, le bois énergie et la chimie du bois. Pour autant, chaque branche de la filière disposera d'éléments pour situer son activité par rapport à l'ensemble du marché et de son évolution. La VEM est une collaboration originale entre le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), le ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique (MEIN), le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (MEEM) et le ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD), FBF et FBIE ainsi que le Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB).

www.lemoniteur.fr – 22 mars 2016

BOIS CONSTRUCTION

La construction en bois consiste à assembler des éléments préfabriqués, ce qui lui permet d'être deux fois plus rapide que l'équivalent en béton, mais le bois n'est pas moins cher. (*5% plus chère que la construction en béton*). Par ailleurs, la filière française peine à s'industrialiser. Un tournant stratégique a été pris il y a quelques jours : la toute première usine française de panneaux de bois massif, Lineazen, a reçu son feu vert technique.

Mais l'impulsion vient surtout de la volonté politique et des décideurs économiques, plus motivés qu'il y a encore trois ans. Une série de projets arrivent, toujours plus grands, toujours plus hauts. Le record français, détenu par l'immeuble de 7 étages (en bois massif, mais importé) du bailleur social le Toit Vosgien à Saint Dié, n'en a plus pour longtemps.

Le plus spectaculaire ? A Bordeaux, l'appel à projets d'Euratlantique porte sur un immeuble en bois de 15 à 17 étages. 7 candidats sont en lice. Dans le concours de la mairie de Paris, « Réinventer Paris », nombre de projets sont en bois et on atteint les dix étages. Comme aussi à Champs-sur Marne, où Arbonis (Vinci) travaille sur une résidence étudiante de dix étages. La construction en bois, encore composée majoritairement de constructeurs de maisons individuelles, va avoir besoin de ces projets phares car depuis 2014 elle se porte mal. Mais le secteur devrait prendre un nouvel essor. Tout d'abord parce que les verrous réglementaire et les normes techniques qui le pénalisaient ont sauté depuis deux ans. Ensuite parce que dans la foulée de la loi de transition énergétique, la nouvelle réglementation qui remplacera en 2020 l'actuelle RT2012 ne prendra plus seulement en compte la performance énergétique mais aussi, et ce sera nouveau, le rejet de CO₂, ce qui favorisera le bois, dont le bilan carbone est meilleur que le béton.



www.lesechos.fr – 21 janvier 2016

Selon l'étude publiée par le cabinet TBC Innovations, la baisse du marché des fenêtres en France ralentit. Avec 9 millions d'unités installées en 2015, elle se situe à environ - 0,8 %. Le secteur de la rénovation progresse, et c'est la maison individuelle qui en est le premier débouché avec 61,5 % de fenêtres posées, suivie du logement collectif (23 %) et du secteur non résidentiel (15,5 %). L'aluminium consolide ses positions en représentant désormais plus du quart de ce marché. C'est un des seuls matériaux avec le mixte bois/aluminium qui n'est pas impacté par le recul des ventes. Les performances thermiques augmentent. En 2015, plus de 45,7 % des ventes concernaient des produits avec Uw supérieur à 1,4, alors que, en 2012, cela ne représentait que 22 % des ventes. Les produits les moins performants (Uw > 2) ont pratiquement disparu du marché (moins de 1 % des ventes), et les produits les plus performants (Uw < 0,8) représentent 0,8 % du marché

www.woodsrfurfer.com – 3 mars 2016

La rive gauche de Bordeaux va voir s'ériger non pas une tour en bois - conformément au cahier des charges de l'appel à projet lancé en juillet 2015 - mais deux tours en bois !

Parmi les sept équipes en lice pour se lancer dans ce record, les gagnants sont tout d'abord la tour « Hypérion » d'Eiffage (18 étages sur 57 mètres de haut), sur une architecture de Jean-Paul Viguier, qui sera construite sur le foncier prévu. La seconde est la tour « Silva » de Kauman & Broad, imaginée par Art & Build et le studio Bellecour, qui arrive en trublion sur une parcelle supplémentaire. Comme ce nouveau foncier a une base triangulaire, l'architecture de Silva va devoir être repensée en conséquence.

Concrètement, à quoi ressembleront-elles ? Dans les deux cas, à des tours classiques, puisque le bois ne sera pas conservé apparent en façade afin de ne pas être exposé aux intempéries.

Ces projets vont prouver les capacités du bois à atteindre de grandes hauteurs, puisqu'il sera utilisé en structure porteuse, même si le noyau central (cages d'escaliers et ascenseurs) sera en béton pour assurer la stabilité au vent.



Avec cette opération spectaculaire, Bordeaux voulait avant tout développer la filière bois française et, si possible, locale. Pari réussi puisque le bois de type massif, utilisé notamment en planchers pour Hypérion et Silva (appelé le lamellé croisé ou CLT) sera fourni par une PME locale, Sacba. Quant au bois utilisé en structure et ossature, Lamecol sera présent sur Hypérion, tandis que Techniwood partagera ce marché avec IBS pour Silva.



www.lesechos.fr – 15 mars 2016

L'Union européenne a importé en 2015 pour 17,2 milliards d'euros de bois, selon les dernières données compilées par l'ITTO (Tropical timber market). En valeur, cela représente une hausse de 12% sur 2014, année qui avait déjà vu une hausse de 10% sur l'année précédente. En valeur, les importations ont retrouvé leur niveau d'avant la crise financière et économique de 2008. Un facteur nuance tout de même ce record: la forte hausse des importations en valeur doit beaucoup à la faiblesse de l'euro (-20% contre le dollar entre 2014 et 2015). Il faut donc s'intéresser aussi aux volumes importés, qui ont certes crû mais pas dans la même mesure. Les origines ont elles aussi évolué, avec un rebond notable des bois tropicaux qui avaient continuellement décliné entre 2004 (où ils représentaient 35% de la valeur des importations) et 2014 (où ils étaient tombés à 21,4%). Durant cette période, ils ont perdu du terrain d'abord en faveur de la Chine, puis de l'Amérique du Nord et des pays européens hors-UE. La part des bois tropicaux dans les importations européennes de bois a rebondi en 2015 à 22% de la valeur totale, regagnant du terrain sur leur concurrents européens hors-UE, tandis que la part des bois chinois restait stable. Ces cinq dernières années, la qualité des produits bois importés évoluait elle aussi, avec un accroissement de la part des meubles, huisseries et, surtout, du bois énergie, tandis que les parquets régressaient.

www.usinenouvelle.com – 22 mars 2016

BOIS ENERGIE



Ségolène Royal a lancé la deuxième édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) DYNAMIC Bois, doté de 20 millions d'euros. Il financera, dans la continuité de la première édition, des projets collaboratifs à l'échelle des territoires, regroupant plusieurs acteurs impliqués dans la mobilisation du bois et ciblant trois catégories d'actions : l'animation entre les acteurs, les investissements matériels et immatériels et l'amélioration des peuplements. Ces projets permettront de mieux exploiter et valoriser la forêt française, essentielle à la lutte contre le changement climatique, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité. Les 24 projets lauréats de l'édition 2015 représentent ainsi déjà un objectif de mobilisation d'un peu plus de 4 millions de m³ de bois supplémentaires sur 3 ans.

www.woodsrufer.com – 23 février 2016

L'entreprise Guyenne Papier installée à Nanthiat dans le Nord de la Dordogne a mis en route avec la société COGEBIO un gazéificateur à bois lui permettant de substituer du gaz de bois au gaz naturel dans la chaudière à vapeur du site. Une chaudière bois classique n'aurait pas convenu aux besoins du process industriel de ce site qui sont assez variables dans le temps. L'intérêt de cet ensemble est que l'entreprise peut utiliser du gaz de synthèse, du gaz naturel ou les deux pour alimenter le brûleur gasclean développé par COGEBIO et installé pour l'occasion sur la chaudière. Le combustible bois fourni pour alimenter la chaudière est du bois déchiqueté.

www.woodsuffer.com – 23 février 2016

PUBLICATION

Le CODEFA vient de publier un livre recensant toutes les candidatures déposées en 2015 dans le cadre du prix national de la construction Bois. Elles témoignent de la diversité et du dynamisme des acteurs de la filière bois construction de la région, des architectes aux industriels fournisseurs. Exemplaaires disponibles à Interbois Périgord



AGENDA

La 6ème édition du Forum International Bois Construction aura lieu du 13 au 15 avril 2016 au Palais des Congrès de la Cité Internationale de Lyon. Demi-tarif réservé aux adhérents d'Interbois Périgord

www.forum-boisconstruction.com



Organisé tous les deux ans au Parc des Expositions de la Beaujoire (Nantes – France), le Carrefour International du Bois rassemble plus de 500 exposants (dont 30 % d'internationaux) et 10 000 visiteurs, tous professionnels et en provenance de 60 pays. Organisé par les professionnels du

bois (Atlanbois et le Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire), cet évènement unique en Europe emporte l'adhésion des participants. La spécialisation des exposants sur le matériau bois (sciages, panneaux, parquets, bardages, emballages, éléments bois pour la construction) en fait un salon apprécié par tous. Un espace Techniques & Solutions Bois: qui regroupe l'espace prescription et construction bois du Carrefour avec des exposants qui proposent des techniques & solutions pour les professionnels de la construction.



Parce que la filière forêt bois doit s'adapter aux évolutions accélérées du contexte démographique, climatique, sociologique et économique, la 25ème édition de Forexpo veut mettre en avant les innovations qui irriguent tous les compartiments de ses activités, assureront sa compétitivité et les bons

résultats de ses acteurs. Le thème de l'innovation sera illustré au travers de l'exposition des matériels et de démonstrations en forêt et dans les stands des exposants de la filière et décliné dans les débats, colloques et événements de ces journées.

REGION ALPC

A l'issue de la première commission permanente de la mandature, Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, a présenté les délégations confiées aux conseillers régionaux : Jean-Pierre Raynaud (24) – Vice Président en charge de l'Agriculture, l'agroalimentaire, la forêt, la mer et la montagne et Béatrice Gendreau (24) déléguée Bois, Forêt et 1ère Transformation.



Région ALPC - 23 février 2016

Interbois Périgord est soutenu dans ses actions par un grand nombre d'entreprises de la filière Forêt Bois départementale et par :



inFoBois en Périgord – n°59

